



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Champagne-Ardenne

Question écrite n° 12630

Texte de la question

M Jean-Pierre Bouquet attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'intérêt que pourrait présenter la création d'une licence de psychologie à l'université de Reims - Champagne-Ardenne pour les étudiants de cette région. En effet, ne pouvant poursuivre leurs études à Reims, les étudiants de psychologie sont obligés de s'orienter vers les universités de Dijon, Nancy ou Paris, où les problèmes de transport et de logement sont importants. Aussi il lui demande dans quelle mesure pourrait être envisagée une telle création.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre des procédures d'habilitations à délivrer les diplômes nationaux pour l'année universitaire 1989-1990, il a été prévu de créer une licence de psychologie à l'université de Reims.

Données clés

Auteur : [M. Bouquet Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12630

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 1989, page 2098